

ECOLE Mario ROUSTAN Angoulême

Informations aux parents concernant la réouverture de l'école du mardi 2 juin 2020

Madame, monsieur,

Bonjour, nous espérons que vous allez bien. Après la reprise au minimum du jeudi 14 mai, l'équipe enseignante a travaillé en lien avec la municipalité pour organiser au mieux la reprise de l'école du 2 juin.

Vous trouverez dans ce document des renseignements concernant l'organisation du temps scolaire pour le mois de juin (sauf nouvelles décisions gouvernementales), l'accueil des enfants, les informations sur le respect du protocole sanitaire et la reprise des services périscolaires.

Priorités:

- La sécurité de tous par le respect total des recommandations, des consignes et des gestes barrières du protocole national.
- **Afin de protéger l'ensemble de l'école, l'équipe enseignante se réserve le droit de refuser d'accueillir un enfant qui, sciemment, ne respecterait pas les gestes barrières.**

Effectifs:

5 groupes de travail (10 élèves environ) soit 2 groupes de CP + 1 groupe Ulis + 1 groupe CE1 et 1 groupe CE1/CE2.

Enseignants : les 5 enseignants titulaires des classes et l'enseignant chargé des compléments de service + 1 AESH.

Les critères d'accueil des élèves:

- Enfant prioritaire (parents mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire).
- Enfant avec difficultés pour un soutien à la maison ou en souffrance. (pas d'outils informatiques adaptés, parents ne pouvant aider, famille monoparentale, enfant décrocheur...).
- Parents travailleurs sans solution de garde.

Des rotations sur la semaine seront organisées de façon à ce qu'il y ait moins de 50 enfants à la fois à l'école (soit environ 50 % des effectifs habituels).

Ces critères seront modifiés si besoin.

Les parents:

- ne pourront accéder à l'école.
- s'engagent à respecter les horaires de rentrée et de sortie.
- s'engagent à être joignables et à venir à l'école à tout moment.

-s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

- devront s'assurer que leur enfant ait son matériel scolaire complet avant l'arrivée.

L'accueil: entre 8h30 et 8h45

- 2 entrées distinctes:

ULIS, CE1 et CE1/CE2 par l'entrée principale (hall)

2 groupes (CP1 + CP2) par le portail vert (côté cuisine)

Un adulte sera présent aux entrées afin de filtrer, vérifier que les enfants arrivants sont bien ceux qui sont inscrits et expliquer.

A son arrivée, chaque enfant va se laver les mains (à l'endroit prévu pour chaque groupe) puis il se dirige vers sa salle de classe où un adulte l'accueille.

Lieux dans l'école et aménagement:

5 salles de classe seront aménagées avec des tables face au tableau en respectant les distances préconisées (1 m entre chaque enfant).

Chaque enfant disposera de sa table nominative.

Un sens de circulation sera tracé au sol dans la classe (avec du scotch) afin d'éviter tout croisement d'enfants (notamment lors de nécessité de sortir pour aller aux toilettes).

Les classes seront aérées le matin, à chaque récréation, à la sortie à 11h45, avant l'entrée en classe à 13h45 et à 16h00.

Les salles et le matériel seront désinfectés à la pause méridienne et le soir comme préconisé par le protocole.

Aucun matériel commun ne sera distribué, chaque enfant devra utiliser son propre matériel qui devra rester à l'école. En, cas de nécessité d'utiliser un matériel commun, celui-ci sera désinfecté. Chaque enfant doit avoir un paquet de mouchoirs jetables et une petite bouteille d'eau.

La cantine: A partir du 2 juin, les repas seront de nouveau préparés par les cuisinières de l'école (repas froid pour l'instant). Des dispositions sont prises pour respecter les distances entre eux. Les enfants devront repasser par les sanitaires afin de se laver les mains avant et après le repas.

La garderie: il n'y a pas de garderie du matin. Ouverture des portes par les enseignants à 8h35 pour une rentrée des classes à 8h45.

L'enseignement:

Les élèves qui ne seront pas accueillis continueront l'enseignement à distance.

Le travail proposé en classe sera en accord avec celui des élèves restés à la maison.

En cas d'absence de l'enseignant, il se peut que votre enfant ne soit pas accueilli.

Les récréations.

Elles seront décalées suivant les groupes. Les enfants passeront comme au moment de leur arrivée par les toilettes pour le lavage des mains (avant et après la récréation).

Les sorties du soir (à 16h)

Elles se feront aux mêmes portes qu'aux entrées. Les enfants devront repasser par les sanitaires afin de se laver les mains avant de rentrer chez eux.

Centre de loisirs : accueil de 16h à 18h30 (goûter compris) et le mercredi toute la journée.

Les horaires:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h.

Mercredi matin de 8h45 à 11h45 horaire dédié à une partie du travail à distance des enseignants.

Pour que cette réouverture puisse offrir toutes les garanties sanitaires, l'implication des parents est essentielle : il est indispensable que les familles expliquent aux enfants ces gestes barrières et l'importance de les appliquer aussi à l'école. Une attention quotidienne sera portée à ces mesures sanitaires indispensables à la sécurité de tous et dont nous sommes tous acteurs. La commune pourra décider de fermer les établissements scolaires si la mise en œuvre du protocole sanitaire ne permet pas d'assurer la sécurité de chacun.

Ce contrat d'accueil devra être lu et accepté par signature pour que votre enfant puisse être accueilli.

Nom de l'enfant :

Signature :